

## Des salariés d'Office Dépôt en grève

Jacques Biaud, « Loire-Sologne », la rep.fr, 21.11.2015

Une grève partielle a été suivie par une partie du personnel dans la nuit de jeudi à vendredi, sur site.

Office Dépôt, société de vente par correspondance de matériels de bureau (plateforme logistique de 30.000 m<sup>2</sup>), installée sur le site industriel Synergie Val de Loire, à Meung, est partiellement en grève. L'entreprise emploie environ 250 personnes, dont une cinquantaine d'intérimaires.

### Des débrayages depuis deux semaines

« Depuis deux semaines, on assiste à des débrayages d'une heure à une heure et demie, d'une trentaine d'employés des deux équipes de jour », explique Laetitia Franco, préparatrice de commandes depuis 2004 (date d'implantation de la société à Meung), déléguée du personnel et déléguée de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA).



« Dans la nuit de jeudi à vendredi, l'équipe a débrayé entre 1 heure et 5 heures du matin, et il en sera de même pour la nuit de vendredi à samedi ». Et d'ajouter : « Depuis six mois, le personnel ne perçoit plus la prime de performance (de 100 à 200 € par employé) ». Cette suppression fait suite à la reprise, sur le site de Meung-sur-Loire, des activités de l'entrepôt logistique de Senlis (Oise) où 300 personnes ont été licenciées. Le personnel, dont les revenus nets s'échelonnent de 1.300 à 1.500 euros, primes comprises, réclame des augmentations de salaire de l'ordre de 15 %, une augmentation de la prime de panier et de la prime d'équipe.

## La restructuration des sites en cause

« Suite à la restructuration des sites, la société espère atteindre l'équilibre d'ici 2017. Le site de Meung-sur-Loire est devenu plus important, il a doublé en termes de personnel, suite à la reprise des activités de Senlis », explique Philippe Colin (depuis Senlis), directeur général des ressources humaines France et Europe du réseau Office Dépôt et directeur général France de la société. « La situation est fragile, elle a impacté négativement la prime de performance. Il y a bien eu un trou de deux mois dans le versement de cette prime. Les salariés percevront 80 € en novembre (au titre du mois d'octobre), elle reviendra à son niveau habituel (150 €) en décembre.

Depuis jeudi, la direction a apporté des réponses quant aux augmentations de salaires. Elles seront négociées à l'échelon national. Les grilles de salaires des différents postes logistiques, ainsi que la revalorisation des primes de panier, seront communiquées au personnel. Par ailleurs, Philippe Colin conteste le débrayage d'une partie des équipes de jour, ce qu'assure Laetitia Franco. □